



NUMÉRO 51

Septembre 2011

“le cramignon”

« Au-delà de l'aide matérielle »

Bulletin bimestriel de liaison entre Conférences et Centres
de la Société de St-Vincent de Paul en Province de Liège



**TOUTES ET TOUS, Conseillers spirituels y compris,
soyez des nôtres le samedi 8 octobre 2011
pour fêter Frédéric Ozanam – saint Vincent de Paul
et les 10 ans de l'Asbl du Conseil provincial.**

Une occasion de nous retrouver dans la gaieté et la détente.

Déjà, des Conférences se concertent pour vous présenter un mini concert, deux consœurs répètent leur sketch, la cuisine prévoit un lunch goûteux, les allocutions s'annoncent brèves et pertinentes ... **On n'attend plus que vous !**

Une auberge espagnole de **desserts** et une bourse aux **idées** : exposition des panneaux retraçant le vécu, les projets, les réalisations de votre entité vincentienne.

En effet, pour signifier **l'esprit de partage** qui caractérise les membres de la Société de Saint-Vincent de Paul, les délégations des Centres et des Conférences sont invitées à participer à la fête en offrant un dessert à déposer au buffet . Elles sont aussi conviées à garnir les grilles expo d'affiches, de panneaux, de photos qui illustrent leur action.

Enfin, chacun peut participer aux frais : le chapeau « à votre bon cœur » le lui rappellera.

Horaire

9h.45, dépôt de vos desserts et de vos témoignages picturaux à la salle du Cercle (cf. adresse ci-dessous)

10h.30, eucharistie, en l'église Saint-Etienne des Awirs (dans la rue principale du village). Possibilité de se garer.

Vers 12h. 30, au Cercle, rue Pré Mottard (Vaste parking) : apéro puis lunch suivi de la partie récréative qui couronnera la fête. Celle-ci s'achèvera vers 16h00.

Adresse du jour : Cercle Saints-Joseph et Victor, rue Pré Mottard , 4400 Awirs, Flémalle.

Merci de vous inscrire ou de confirmer votre participation à l'une des adresses suivantes :

Siège social, rue de l'Ecole Technique Provinciale, 4040 Herstal 04/ 264 65 23 consprovlg@skynet.be

Ch. Preud'homme Fax et tél. 04/275 12 74 . E-mail : jeanpreudhomme@skynet.be

N'oubliez pas de nous signaler les Vincentiens ayant 30 ans de service ou davantage !

Agenda

25^{ème} anniversaire de l'Asbl la Récré du Cœur

Vendredi 9 et le samedi 10 septembre 2011, colloque et journées « portes ouvertes ».

Vendredi 9 septembre, colloque : LE GRAND AGE, SENS ET VALEURS POUR LES FUTURES ANNEES DE L'EXISTENCE

Lieu : Théâtre communal wallon du Trianon, rue Surllet 20 à 4020 Liège.

De 9 à 14h; Programme (www.alternative-liege.be)

Samedi 10 septembre 2011, journée « portes ouvertes »

Visite de la polyclinique (Centre Médical d'Amerscoeur, 55 rue d'Amerscoeur à 4020 Liège).

Rencontre des médecins et professionnels de la santé. Tests de dépistage gratuits. Jeu concours.

La Conférence Saints-Victor et Léonard (Thier à Liège) vous invite à son repas annuel

le dimanche 9 octobre 2011 à partir de 12 h
à l'école St-Louis, rue du Haut Pavé 67 à Liège
pour déguster son buffet campagnard.

Prix : adultes 20 €, enfants de moins de 12 ans 12 €.

Réservation :

Antoinette Gargano 04/262.06.17. ou 0479/94.29.26.

ou par virement au n° de compte

BE17.0001.3201.9121

La Conférence Saint-Laurent de Beyne-Heusay vous invite à son souper annuel

le samedi 15 octobre 2011 à 19 h.

Salle St-Barthelemy

rue Cardinal Mercier à Beyne-Heusay

Au menu :

Apéritif et ses amuses bouches

Couscous – Poulet – Merguez

Dessert glacé

Prix : 15 € boissons non comprises (enfants 7 €)

Inscriptions pour le 8 octobre chez :

Mme Peters 04/358.32.54.

Mme Hennen 04/367.01.55.

Mme Grosjean 04/358.59.69.

Mme Fontaine 04/358.49.20.

Confirmation de l'inscription

par virement/versement au n° de compte

BE35.0682.1550.5937.

avec mention : Souper SVP du 15/10/11

Annonces du Diocèse

« Comment la personne et le message de Jésus
nous interpellent-ils aujourd'hui...
Au point de nous donner un souffle nouveau ? »
par Ignace Berten.

Le mardi 4 octobre de 9h.30 à 14h.

à l'abbaye de Brialmont.

PAF : 10 € avec le repas de midi.

Inscriptions : d.servais@evechedeliege.be

« Un logement pour tous : défi pour l'Eglise »

Samedi 22 octobre 2011 de 9h. à 13h.

Centre Diocésain de Formation « Espace Prémontrés »

rue des Prémontrés 40 à Liège.

Avec le Père Bernard Devert,

habitat et humanisme France.

Rencontre interactive entre associations (cette rencontre a été demandée par notre Société)

Le mardi 8 novembre 2011 de 17h. à 19h.

Rue des Bruyères 127-129 à Liège (Cointe)

Objectifs : mettre ensemble des associations pour
se poser les questions de leur **recrutement**

et de leur **avenir** dans le cadre de

leurs engagements contre la pauvreté.

4 axes : - associatif

- social, culturel, inter-convictionnel

- jeunes

- volontaires

Trois d'entre eux seront introduits par des Vincentiens.

Inscriptions à notre secrétariat avant le 1^{er} novembre.

Échos de nos centres

Erratum

Dans notre dernier numéro, nous vous annonçons, en page 2, « Quelques changements de présidences repérés au gré des rapports ». Suite à des circonstances indépendantes de notre bonne volonté, le n° 50 de juillet 2011 n'a pu être relu ni corrigé. Aussi, nous exprimons-nous d'adresser, avec toutes nos excuses, nos encouragements et nos plus sincères félicitations aux nouveaux présidents, ainsi que tous nos vœux de persévérance créative à leurs prédécesseurs.

A la Conférence Frédéric Ozanam de Pepinster

Mia Hoogsteyns a repris la présidence. Nous lui adressons un immense merci, ainsi que l'assurance de nos prières à partager avec son prédécesseur.

Nos entités agissent aussi dans le monde (2).

Deux semaines dans un dispensaire vincentien de Bombay

Projet vincentien belgo-indien : Asha & Vada : Espoir & Promesse

A Pâques, j'ai passé 2 semaines de vacances dans un dispensaire vincentien des « Sisters of Charité de St Vincent de Paul Bombay ». Le centre est situé à + - 5 heures du centre de Bombay. Les religieuses (S.C.) travaillent dans 2 centres : 1) Karuna Hospital public et 2) le Centre de soins (Karuna Care) qui, lui, est un dispensaire tout neuf, entouré de montagnes et situé dans un endroit paisible. C'est un vrai home de paix pour les malades. Karuna Care est un centre de convalescence, de bien être pour enfants et adultes atteints du HIV/AIDS. Certains des enfants sont orphelins ou abandonnés par la famille dès l'annonce de la maladie. Les malades passent parfois d'un centre hospitalier à un centre de convalescence en fonction de leur état physique. Karuna Care permet aux enfants et aux adultes de retrouver des forces et surtout de vivre dans un autre milieu que celui de l'hôpital. Il y a toujours un médecin qui passe pour les suivis thérapeutiques. Pour ces malades, c'est l'occasion d'apprendre à vivre en communauté, quelles que soient les religions, les classes sociales ou les castes dont ils proviennent. Les enfants ont de 1 jour à +- 18/20 ans. Leur espérance de vie varie en fonction de la gravité de la maladie (10 -15 ans, voire + si bon suivi médical). Certains sont au stade final de la maladie. Les enfants en bas âge où les ados sont difficilement scolarisables à cause des traitements lourds qui engendrent fatigue, absentéisme, perte de concentration, problèmes neurologiques et physiques. Ils font 2x par jour une sieste d'1 heure. Le traitement médical est un traitement de survie grâce auquel les patients ont moins de souffrance et de douleurs à supporter. La situation du centre apporte air pur, calme, sérénité et permet de faire oublier la maladie. Les enfants et les religieuses cultivent un potager et vendent leurs récoltes dans les villages proches. Les sœurs de la Charité de SVP apportent leur amour, leur affection, leur sens du partage et du savoir-vivre et leur capacité à défendre la communauté.

Cette visite m'a beaucoup appris sur le combat des patients face à la vie cruelle et à la maladie. J'ai reçu d'eux une vraie leçon de vie. Ces enfants souffrent mais vous sourient à longueur de journée. Ma présence leur a apporté chaleur humaine et compagnie. J'ai reçu énormément plus d'eux que je ne leur ai donné. Ils m'appellent tous «Aunty ou Didi ». Quel sens de l'humanisme ! Le prochain objectif sera la construction d'une petite plaine de jeux dans le centre Karuna Care. Mais tout cela a un coup énorme pour les sœurs indiennes. Vous pouvez visiter notre site web : www.projetons-nous.jimdo.com ou nous écrire pour des informations sur : luc.noirhomme@laposte.net ou par Gsm : 0479/35.8023.

Carol Noirhomme, membre de la Conférence Sainte Famille de Grivegnée-Belleflamme.

Petite annonce solidaire

La cheminée de la chaudière et la chaudière du **Centre Entraide et Partage à Ans** sont devenues inutilisables. En plus, il y a des infiltrations dans le toit.

Pour continuer à recevoir ses nombreux démunis, le Centre doit procéder, si possible avant le 15 octobre, aux réparations et à l'installation d'une nouvelle chaudière à gaz. Estimation du coût : plus de 6.000 €. Le Centre n'en a pas le premier centime.

Votre intervention dans l'accompagnement qu'il offre aux démunis sera plus que bienvenue sur le compte bancaire du Conseil provincial : 340-0360155-32 avec la mention « pour Entraide et Partage ». Un tout grand merci déjà.

Le Conseil Provincial vous parle

Extraits de l'Assemblée générale

Billet d'humeur :

L'individualisme est considéré par beaucoup comme un des maux majeurs de notre société et les personnes défavorisées en sont évidemment les premières victimes. Malheureusement, notre Société de Saint-Vincent de Paul ne semble pas exempte de ce mal. L'institution d'un fonds d'urgence lors de notre assemblée de 2010 s'est soldée par un résultat nul, alors que de nombreuses entités ont une trésorerie suffisante pour accompagner les démunis pendant plusieurs années et ce, sans la moindre recette supplémentaire. Je rappelle que ce fonds se voulait au service des entités vincentiennes en difficulté. D'autre part, ponctuellement, nous prenons connaissance de manques de collaboration entre des entités vincentiennes de la province. Tout cela témoigne d'un repli sur soi qui ne peut être que mortifère. Bien évidemment, des collaborations peuvent rompre les habitudes mais n'est-ce pas en imaginant de nouvelles actions que nous pouvons dynamiser nos entités et en assurer la durée ? Les entités qui périssent sont celles qui restent trop statiques, sans projet futur tant au niveau des activités qu'à celui des personnes responsables. Même si ce n'est pas toujours facile, il est nécessaire d'être constamment en recherche pour améliorer notre efficacité au profit de nos bénéficiaires. Comme le Bon Samaritain, il faut nous identifier à la souffrance des autres, même si ces souffrances ne doivent pas devenir les nôtres. Ce sont les visites, les écoutes attentives qui peuvent seules nous le permettre et pas la simple (re)distribution de produits alimentaires ou autres. C'est pourquoi, il est nécessaire aussi de se former de façon appropriée et de recourir à l'expertise des professionnels du secteur quand cela est nécessaire.

Quelques tendances :

J'ai finalement reçu tous les rapports 2009, à l'automne 2010. Fin juillet, une dizaine de rapports ne m'étaient pas encore parvenus. Je n'ai donc pu comparer les données de 2010 avec celles de 2009 mais il est probable que le nombre de membres des entités, celui des familles aidées ainsi que le montant de l'aide fournie (en dehors de toute redistribution) seront très proches de ceux de l'an dernier.

Si la moyenne des aides fournies par famille et par an est de 192 € (175 € en 2009), la solidarité et la générosité des entités vincentiennes sont toujours à géométrie très variable, allant de 0 à 816 € (sans tenir compte des redistributions).

Si, en 2009, 3 nouvelles entités avaient vu le jour, aucune nouvelle entité n'a été instituée en 2010, malgré différents contacts. On remarque, et c'est le cas ailleurs, que la fusion entre petites entités devient une tendance récurrente. Dans une société complexe comme la nôtre, le regroupement des forces fournit une occasion de réfléchir ensemble et de redynamiser notre aide aux démunis.

Votre action reste indispensable à beaucoup. Ne baissez pas les bras !

J. Grandjean

Saint Vincent-de-Paul sur Internet :

Site WEB de la Province : <http://ssvplg.hautetfort.com> Si vous souhaitez y insérer des textes (en pdf si possible) et /ou des images (en format jpg si possible), vous pouvez les envoyer à J.Grandjean@ulg.ac.be

Site WEB de la Fospi : <http://fospi.over-blog.com> Site WEB national : <http://www.vincentdepaul.be>

Merci de nous faire parvenir avant le 15 octobre vos articles destinés à notre numéro de novembre

Rédaction et administration (c/o R. Thonon) - rue de l'Ecole technique provinciale, 14 - 4040 Herstal

Tel. 042/64.99.65 - Fax 042/64.36.79 - Email : r.thonon@skynet.be

Editeur responsable : Jean Grandjean, rue du Chêneux, 3 - 4130 Esneux

Bon à savoir

Nouveau depuis le 1^{er} juillet : Les Asbl peuvent déposer via le net leurs documents officiels tels que les statuts et leurs modifications.

Nouveau depuis le 1^{er} juillet :

Application simplifiée du tiers payant social.

Le régime du tiers payant social est la possibilité pour certains patients de ne plus avancer le prix de la consultation chez le généraliste pour ensuite se faire rembourser par la mutualité. Le médecin se fait directement payer par la mutualité, le patient payant uniquement le ticket modérateur, soit la partie non-remboursée.

Les médecins conventionnés se sont ainsi engagés à appliquer le tiers payant social pour toutes les consultations lorsque le patient en exprime la demande. Le médecin généraliste pourra désormais identifier le patient ayant droit au tiers payant social via la lecture électronique de la carte SIS, la vignette sur laquelle le dernier chiffre du code titulaire est un 1 ou une attestation spécifique délivrée par l'organisme assureur.

Par ailleurs, l'organisme assureur s'engage à payer rapidement les attestations de soins en tiers payant (dans les 30 jours après réception). Les patients concernés par le tiers payant social sont ceux qui se trouvent dans une situation financière individuelle occasionnelle de détresse, les bénéficiaires de l'intervention majorée, les titulaires (et personnes à charge) qui sont dispensés de l'obligation de cotisation, ceux qui sont en chômage contrôlé et ceux qui remplissent les conditions médico-sociales pour obtenir le droit aux allocations familiales majorées.

Nouveau le 1^{er} juillet : Nouvelles règles contre les SMS non sollicités.

De nouvelles règles plus strictes sont entrées en vigueur le 1^{er} juillet pour réguler les services proposés par SMS. A la même date verra le jour une commission d'éthique, présidée par un magistrat, pour examiner les plaintes déposées contre les sociétés qui se livrent à de telles pratiques.

Les services SMS devaient jusqu'à présent respecter un code d'éthique. Depuis le 1^{er} juillet, ces règles deviennent contraignantes, avec des sanctions allant d'un avertissement à une amende de 125.000 €. L'une des nouvelles règles prévoit de prévenir – gratuitement – le consommateur s'il reçoit des SMS facturés pour plus de 10 € (ce seuil était jusqu'à présent fixé à 25 €).

Tous les services de textos doivent aussi disposer d'un numéro de téléphone fixe pour la réception des plaintes. Un tarif maximal doit être signalé dans les publicités, fixé à 2 € pour la plupart des services. Les SMS de *chat* deviennent gratuits.

Corne de l'Afrique :

Ils ont besoin de nous !



La Corne d'Afrique a besoin de nous !

Je ne crois pas qu'il me soit nécessaire de vous parler de la famine qui sévit dans cette région du monde. Je ne crois pas que nous, les Vincentiens, nous puissions rester insensibles à cette détresse.

Mais je crois que si nous nous mobilisons, nous pouvons apporter notre pierre à ce grand édifice en train de se mettre en place : l'aide internationale.

Certains diront que la Société de Saint-Vincent de Paul ne peut pas faire grand-chose face à une situation aussi dramatique. Dire cela, c'est choisir la facilité, le repli sur soi, la fuite face à nos responsabilités, face à notre engagement de vincentien.

Il est vrai que seuls nous ne pouvons rien mais en soutenant l'action des ONG qui sont sur le terrain, nous mettrons en pratique la volonté de notre fondateur, Frédéric Ozanam, qui voulait « *enserrer le monde dans un réseau de charité* ». Aussi, l'équipe de **l'Entraide Vincentienne à l'Etranger** souhaite, espère, attend que chaque Vincentien, chaque Conférence, chaque Centre se mobilise pour apporter sa contribution, si petite soit elle, à ce projet d'aide à toutes ces personnes, à tous ces enfants qui jour après jour tentent de survivre.

Si la société de Saint-Vincent de Paul est présente au Kenya et en Ethiopie, elle ne l'est pas en Somalie et encore moins au milieu de ces personnes dans le besoin. La Société de Saint-Vincent de Paul de Belgique s'associera donc au « Consortium 1212 »* qui a la logistique nécessaire pour utiliser au mieux ces fonds. L'argent récolté sera donc acheminé via ce groupement d'ONG.

** Le « Consortium 1212 » est composé de Caritas International, Médecins du Monde, Handicap International, Oxfam-Solidarité et UNICEF Belgique. Ces organisations, membres du Consortium belge pour les situations d'urgence, sont actives dans cette région de l'Afrique.*

L'équipe de l'Entraide Vincentienne à l'Etranger.
(C. Preud'homme, E. Nolf, L. Vanderkerken, L. Even)

!!! Toutes les sommes récoltées doivent être versées sur le compte de :

ENTRAIDE VINCENTIENNE A L'ETRANGER

310-1402578-44

IBAN: BE55 3101 4025 7844

Rue de la Vignette 179 1160 Bruxelles Tél 02/ 2431623 <http://echos.vincentdepaul.be/>

Calendrier Fospi 2011- 20012

Samedi 24 septembre 2011.

Pèlerinage au sanctuaire de Houraing (Lessines), auprès de l'Immaculée Conception.
Une occasion de découvrir la spiritualité de Catherine Labouré, Fille de la Charité.
Rendez-vous à 10h, devant l'église de Houraing, Avenue Albert 1^{er}, 1B à 7860 Lessines.

14-15-16 octobre 2011.

Retraite à l'abbaye bénédictine de Wavreumont.
Thème : « Souffle de Dieu, viens changer nos cœurs ».

5 novembre 2011.

Journée à Ciney consacrée aux réfugiés-immigrés.

17 mars 2012.

Cette rencontre traitera de la solitude.
Ciney : Centre Lasallien (Frères des Ecoles chrétiennes), avenue d'Huart, 156.

28 Avril 2012

Rassemblement à Beauraing, auprès de la Vierge au Cœur d'or

Informations sur le blog : fospi.over-blog.com

Inscriptions : fospi@vincentdepaul.be ou jeanpreudhomme@skynet.be. (04 275 12 74)

Une prière inspirée de la famille vincentienne

Te servir dans les pauvres

Seigneur Jésus , tu as voulu te faire pauvre,
donne- nous des yeux et un coeur pour les pauvres,
pour que nous puissions te reconnaître en eux,
dans leur soif, leur faim, leurs solitudes et leurs misères.

Suscite dans notre famille vincentienne
l' unité, la simplicité, l' humilité et le feu de la charité
qui enflamma Saint Vincent de Paul.?

Donne- nous la force de ton Esprit
pour être fidèles à pratiquer ces vertus,
pour que nous puissions te contempler
et te servir dans les pauvres
et qu' un jour nous soyons unis à toi,
avec eux dans ton Royaume?

Amen